

**Compte-rendu du Conseil d'Administration  
de l'Aract Centre-Val de Loire  
18 avril 2016**

Les Administrateurs se sont réunis le 18 avril 2016 au Fongecif sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 mars 2016
- Evolution de l'enveloppe budgétaire salariale
- Rapport d'innovation 2015
- Dispositif ARESO
- Action CNPA
- Activité « ramassage des volailles »
- Fabrication additive
- Semaine de la qualité de vie au travail
- Questions diverses

**Présents ou représentés :**

**Administrateurs titulaires :**

Monsieur MICHEL-ANGLAREX	CGT
Monsieur BIDEF	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur DAVIET	CGPME
Monsieur LALEUF	CFE-CGC
Monsieur PELE	FO
Monsieur OUDIANE	MEDEF
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC

**Administrateurs suppléants :**

Monsieur DOUCHET	CFTC
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Monsieur PERON	CGT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur SINGLAS	CFE-CGC
Monsieur TOMASI	UPA ayant voix délibérative en l'absence du titulaire

**Absents excusés :**

Madame BARD	CGPME
Monsieur BRAUD	UPA
Madame GHERISSI	MEDEF
Monsieur HODIMONT	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Madame PAC	CFDT

### Assistent également à la réunion :

Madame DELORME  
Madame LE TOUCHE

Assistante de l'Aract Centre-Val de Loire  
Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut valablement délibérer.

### Approbation du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 mars 2016.

Aucune remarque ni suggestion n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### Evolution de l'enveloppe budgétaire salariale

Madame LE TOUCHE rappelle que, depuis le budget prévisionnel adopté le 22 février 2016, le Conseil d'Administration a voté lors de la séance du 14 mars 2016 :

- le passage d'une Chargée de Mission engagée à temps partiel à un temps plein à compter du 01 avril 2016 ;
- le recrutement d'une assistante administrative/comptable deux jours par semaine jusqu'en septembre 2016.

Par ailleurs, l'évolution salariale a été évoquée lors des entretiens annuels avec les collaborateurs. Ces 3 points ont donné lieu à un chiffrage à hauteur de 20 000 €.

Pour répondre à Monsieur PELE, le Président souligne que la gestion du personnel est confiée à la Directrice et qu'il n'appartient pas aux Administrateurs de s'immiscer dans la répartition nominative des augmentations de salaires.

Le Président propose de procéder au vote de l'enveloppe budgétaire salariale telle que présentée, soit 20 000 €. **Ce montant est voté à l'unanimité.**

### Rapport d'innovation sociale

Madame LE TOUCHE rappelle que chaque année, l'Aract doit présenter 2 à 3 pistes de projets innovants au Comité d'Orientation afin de ce dernier en sélectionne un qui sera ensuite transmis à l'Anact tel que le prévoit contractuellement la convention Anact-Aract.

Au cours de l'année 2015, seul un projet a été désigné « innovant » par l'Equipe. Il s'agit de l'outil MESOCAP développé en partenariat avec la Carsat et les services de santé au travail pour le secteur sanitaire et social. Cet outil permet d'avoir une approche méthodologique de conduite de projet. A partir de l'évaluation de situations de travail, ce questionnaire facilite la construction d'une démarche de prévention participative, complète et durable.

Ce projet vise deux objectifs :

- le rapprochement avec les indicateurs ANAP
- l'intégration de l'étude/action de ces convergences au PRST 3 (Plan Régional de Santé au Travail).

Madame LE TOUCHE propose aux Administrateurs qu'Isabelle FREUNDLIEB, Chargée de Mission qui mène ce projet au sein de l'Aract, vienne présenter l'outil MESOCAP lors du prochain Comité d'orientation programmé le 20 septembre 2016.

## ARESO : appui au dialogue social

Suite à la décision prise lors du dernier Conseil d'Administration, le groupe de travail constitué de 5 Administrateurs (Messieurs BIDET, DAVIET, HODIMONT, LALEUF et SINGLAS) du Directeur Adjoint du Travail (Monsieur GOURDIN-BERTIN), de la Directrice de l'Aract Picardie également « Aract Pivot » sur ce projet (Madame THERY), de la Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire (Madame LE TOUCHE) s'est réuni le 08 avril 2016 dans les locaux de l'Aract. Objectif : avoir une information et une réflexion approfondies sur le sujet afin de permettre au Conseil d'Administration de ce jour de se positionner sur le développement ou non de ce projet ARESO en région Centre-Val de Loire.

Madame LE TOUCHE diffuse et commente en séance le compte rendu du groupe de travail (voir document joint) et rappelle qu'Isabelle FREUNDLIEB a suivi l'an dernier la formation spécifique dispensée par l'Anact.

Après débats, les Administrateurs sont d'accord pour que l'Aract Centre-Val de Loire réalise une ou deux expérimentations dont les résultats seront présentés au Conseil d'Administration en soulignant des points de vigilance :

- l'intervention doit se faire en amont (pas d'intervention « à chaud »)
- aller dans le sens d'amélioration du dialogue social avec toutes les précautions nécessaires à une telle démarche (neutralité, adhésion des différentes parties ...).

## Action CNPA

Cette dernière consiste au développement d'une application numérique pour téléphones portables, outil alliant la prévention des risques professionnels et une information liée à la pénibilité.

L'objet de cette application est large : sensibilisation des salariés aux risques professionnels et tout particulièrement les nouveaux via par exemple son intégration dans le livret d'accueil, réalisation de fiche de risques pour chaque poste, contribution au document unique...

Cet outil devrait couvrir les 22 métiers présents dans ce secteur d'activité. Le développement informatique est important et sa complexité requiert un prestataire spécialisé : l'enveloppe est estimée entre 50 et 100 000 €. Le financement pourrait être assuré via le FACT « Pénibilité » et les fonds de l'IPR AUTO (mutuelle automobile). L'Aract participerait à la rédaction du cahier des charges et au déploiement pilote en région Centre-Val de Loire.

Les Administrateurs se prononcent favorablement au développement de ce projet mais émettent cependant plusieurs remarques :

- un outil informatique quel qu'il soit ne dédouane en aucun cas l'employeur de la formation et de l'accompagnement nécessaires à la prévention des risques professionnels.
- Une application numérique via un téléphone portable ne semble pas la plus adaptée, privilégier une tablette, un ordinateur, ...
- Une vigilance particulière sur l'aspect pédagogique au niveau de la formation doit être apportée (cet outil doit faciliter la prise de conscience des risques, la discussion interne, l'appropriation, ...).

### Activité « ramassage de volailles »

Madame LE TOUCHE rappelle que le pré-diagnostic est mené à la demande de la Direccte et vise à examiner l'opportunité d'une étude plus approfondie sur les conditions de travail des ramasseurs de volailles. Après recherche sur les travaux menés sur le sujet dans le réseau, des contacts sont en cours avec la région Aquitaine, la Bretagne n'ayant finalement pas travaillé sur ce sujet très spécifique. Des investigations vont être réalisées en liaison avec la Direccte 41 et les professionnels du secteur, à savoir les exploitants de volailles et les abattoirs. Des entretiens avec la MSA et la Chambre d'agriculture sont organisés.

### Fabrication additive

Suite à la sollicitation de la Direccte, l'Aract et le Cetim co-construisent un questionnaire commun utilisé par des consultants pour accompagner des entreprises ayant un projet d'investissement sur le sujet.

L'Aract participera également à la formation des consultants.

### Semaine Qualité de vie au travail

La journée régionale de l'Aract aura lieu à Tours le 14 juin 2016 (9 h 30 – 17 H 30). Cette journée est organisée en collaboration avec l'IAE de Tours et aura lieu dans ses locaux.

Elle se déroulera de la façon suivante :

- plénière le matin
- 3 ateliers d'après midi

et soirée IAE de 18 H 00 à 21 H 30 avec la restitution de l'étude menée par les étudiants.

L'Equipe réfléchit aux différents intervenants. Madame LE TOUCHE sollicite Monsieur BIDET pour contacter la personne qui a réalisé, au sein de son organisation, l'étude sur le télétravail afin de lui proposer d'intervenir lors de la manifestation.

### Questions diverses

- Glossaire : Madame LE TOUCHE propose à Monsieur BIDET de mettre en commun leurs glossaires respectifs ce qui permettrait de diffuser un seul document plus exhaustif au Conseil d'Administration. Monsieur BIDET donne son accord sur cette proposition et transmettra sa dernière version à l'Aract.

### Prochaines réunions statutaires

- 27 Juin 2016 – 14 H 00 Conseil d'Administration (Fongecif - Olivet) en lieu et place du 20 Juin.
- 20 septembre 2016 Conseil d'Orientation (matin) Conseil d'Administration (après-midi) lieu à définir ultérieurement.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 30  
Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-président.



